



Conditions d'inscription pour les détenteurs de chèques TIC

- Inscriptions sur rendez-vous uniquement (0492 / 735 807)
- Cours **individuels** :
 - Uniquement sur base des chèques TIC **job**;
 - Maximum 56 heures ;
 - Dès réception du (des) chèque(s), prise de contact avec le formateur pour :
 - ★ Déterminer PAR ECRIT les objectifs et la matière du (des) cours,
 - ★ Planifier le calendrier et l'horaire,
 - ★ Déterminer le lieu de formation;
 - Après chaque séance de cours, signer le registre de présences.
- Cours **collectifs** :
 - Sur base des chèques TIC **projet professionnel**,
 - Groupe de minimum 3 étudiants et maximum 6,
 - Soit en intégrant une formation complète de 112 heures (bureautique ou réalisation d'un site Internet),
 - Soit en intégrant un module indépendamment,
 - Organisation des modules : séances de 4 heures (9h00 à 10h50 et 11h05 à 13h15*), sauf samedi, dimanche, jours fériés et vacances scolaires.
- Modules proposés (entre parenthèses, le nombre d'heures pour les cours collectifs):

Windows	20h	Photoshop	28h
Word	28h	Dreamweaver	40h
Excel 1	24h	InDesign	28h
PowerPoint	20h	Illustrator	16h
Outlook/Internet	20h		
Excel 2	40h		
Access	40h		

* les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les disponibilités des formateurs et / ou des locaux.